

Cursus

URBANISME

Formation qualifiante 7 jours - 100% en ligne !

Module 1 - Distanciel – 1 jour

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Modalités et incidences du transfert de la compétence PLU
Elaborer, modifier, réviser son PLU
Contenu et opposabilité du PLU
Articuler PLU et SCOT

Module 2 - Distanciel - 2 jours

INSTRUIRE LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme

Le permis de construire modificatif
La déclaration d'achèvement des travaux

Déclaration préalable et permis d'aménager :

le régime du lotissement

Réglementation et champ d'application

Servitudes, copropriété et mitoyenneté

Module 3 – Distanciel - 1 jour

L'IMPACT DU ZAN SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME

Les documents d'urbanisme concernés
Le calendrier de mise en oeuvre
Les conséquences sur les documents d'urbanisme et le foncier

Les + du Cursus :

- . Qualifier les compétences acquises
- . Bénéficier d'une formation ancrée sur les pratiques professionnelles

Module 4 – Distanciel - 1 jour

LA REGLEMENTATION DE L'HABITAT INDIGNE

Les édifices menaçant ruine
Les pouvoirs de police du Maire
La procédure de péril
L'arrêté de catastrophe naturelle
L'expropriation
La déclaration d'utilité publique (DUP)
La déclaration d'insalubrité

Module 5 - Distanciel - 1 jour

CONTENTIEUX DE L'URBANISME ET INFRACTIONS

Du recours gracieux à la saisine du juge administratif : délais, conditions de forme, actes attaquables, conditions d'affichage...
De la rénovation de l'appréciation de l'intérêt à agir pour les tiers
Les principaux moyens et comment y répondre
Le sort d'un permis irrégulier
Le contentieux de l'exécution du permis : du constat de l'infraction à la démolition

Module 6 - Distanciel – 1 jour

VALIDATION DU CURSUS

Résolution d'un cas pratique remis en fin de cursus

Un parcours pour acquérir ou approfondir les compétences essentielles à l'exercice d'un métier

Un cursus opérationnel mixant apports théoriques et mises en situation professionnelle

Une organisation modulaire alliant temps de formation et poursuite d'une activité professionnelle

Bulletin d'inscription

Cursus URBANISME

à retourner par mail contact@fpt-formations.com

Nom

Prénom

Fonction

E-mail

Tél mobile

Nom de la collectivité

Adresse

Code postal / Ville

Tél

Tarif net : 4 200€ nets par participant
(non assujettis à TVA)

Programmation – Cursus Urbanisme

Horaires : 9 heures – 17 heures

Module 1 - distanciel - 30 mai 2024

Module 2 - distanciel - 6 et 13 juin 2024

Module 3 - distanciel - 20 juin 2024

Module 4 - distanciel - 27 juin 2024

Module 5 - distanciel - 4 juillet 2024

Module 7 - distanciel - 12 septembre 2024

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de **quinze jours avant la date du 1^{er} jour du cursus**. Pour toute annulation ne respectant pas ce délai, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

DATE

CACHET DE LA COLLECTIVITE